Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 056-215601493-20260420-D2026_57-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2026-57

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 20
Votants : 23

L'an deux mil vingt-six
Le 20 Avril
Le Conseil Municipal de la commune de NOYAL-MUZILLAC

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
A la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Patrick BEILLON

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 Avril 2026

PRÉSENTS : Mme NEVES, M. GUENEGO, Mme GROGNO, MM. MAHE, ORJEBIN, Mme VIENNE CHAUMETTE, M. BERNIER, Mmes GUIHO, JEHANNO, BOCENO, M. REBELO, Mme NICOL, MM. ALONSO, MOESSARD, Mmes LAUNAY, LEBEL, M. LE KERNEC, Mmes MICHAUD, ROBERT

ABSENTS EXCUSÉS : MM. LOYER, DAVID, DANIEL

SECRÉTAIRE : Mme Tiphaine ROBERT

OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS – PROPOSITION LISTE DE NOMS

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôt institue dans chaque commune une Commission communale des impôts directs (CCID) présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Cette instance se réunit normalement une fois par an, et est chargée de donner son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du conseil municipal.

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur des finances publiques dans un délai de deux mois à compter de l'installation du conseil municipal, à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par le conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité des suffrages exprimés**, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser la liste de 32 noms suivante :

ALLO Pierre
ALONSO Werner
ANDRIEUX Sylvie
BERNIER Claude
BILLY Hélène
BOUIT Marie-Annick
CHEVALIER Nicole

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 056-215601493-20260420-D2026_57-DE

DEGROISE Fabienne
DORNE Pierre
EON Gisèle
GALUDEC Patrick
GUYOT Christophe
GUYOT Yves
HAZO Jaques
JEGO Manuella
JEGO Nicolas
JEHANNO Aline
LAVIGNE Geneviève
LEBEL Delphine
LE BRUN Roger
LE BIHAN Dominique
LE BOT Jean-Paul
MAHE Marc-André
MICHAUD Aurore
MOESSARD Anthony
NICOL Christelle
ORJEBIN Pascal
PENSIVY Yvette
REBELO Daniel
SAVARY Carole
TATARD Maryvonne
VIENNE CHAUMETTE Sophie

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick BEILLON

